

Aureilhan *le mag*

#32 - avril 2023 / Toute l'information de votre Ville

ville-aureilhan.fr



Mairie d'Aureilhan



Chantier de la salle
Multi-Activités,
rue de l'Industrie.

BUDGET 2023

Bâtir ensemble la Ville de demain

p. 6 à 9

Travaux

La salle Multi-Activités
bientôt réalisée. **p.10**

Budget Participatif

Le skatepark
arrivera cet
automne !
p. 12 et 13

Dossier Centre-Ville

Les futurs
aménagement,
les nouveaux services.
p. 14 à 17



Magazine d'information
municipal de la Ville d'Aureilhan

Directeur de la rédaction :

Yannick BOUBÉE

**Conception éditoriale, rédaction,
mise en page et conception graphique :**
Laurent BLOCCQUET, Marie TOCABEN

Photographies et illustrations :

Service Communication, Mairie
d'Aureilhan, Adobe Stock, Freepik

Imprimerie : Reprint, papier 100% recyclé

Distribution : Adrexo

Nombre d'exemplaires : 4 300

**Mairie d'AUREILHAN Place François
Mitterrand - BP 40 - 65 800 AUREILHAN**

Horaires d'ouverture de la Mairie
lund-vend : 8h30-12h00 / 13h30-17h30

Tél. : 05 62 38 91 50

E-mail : mairie.aureilhan@ville-aureilhan.fr

Fax : 05 62 38 91 59

Facebook : Mairie d'Aureilhan

YouTube : Mairie d'Aureilhan

**Retrouvez ce magazine et toutes les
actualités de la ville d'Aureilhan sur :**
www.ville-aureilhan.fr



Sommaire

- 3 L'ÉDITO DU MAIRE
- 4 ARRÊT SUR IMAGE
- 5 CULTURE
- 6 BUDGET 2023
- 10 TRAVAUX
- 12 DÉMOCRATIE LOCALE
- 14 DOSSIER CENTRE-VILLE
- 18 FORÊT
- 19 ÉDUCATION
- 20 VIE ASSOCIATIVE AUREILHANAISE
- 21 HISTOIRE ET PATRIMOINE
- 22 TRIBUNE DES ÉLUS
- 23 DANS MA VILLE

// Des services publics de proximité

Une information ?

Une demande de rendez-vous ?



Mairie

05 62 38 91 50

Du lundi au vendredi

08h30-12h00

et 13h30-17h30



Centre de Santé Municipal

05 62 44 20 00

• Du lundi au vendredi :

8h30-13h00 et 14h00-19h30

• Le samedi matin 9h00-12h00



Espace France Services

05 62 32 60 40

• Les lundis, mercredis
et vendredis 8h30-12h

• Les mardis et jeudis
8h30-12h et 13h30-17h



Poste de Police Municipale

05 62 38 91 52

Permanences d'accueil du
public :

• Les lundis 9h30- 11h30

• Les jeudis 14h00- 16h00

Restez connectés :



Mairie d'Aureilhan



mairie.aureilhan@ville-aureilhan.fr



Yannick BOUBÉE

Maire d'Aureilhan
Conseiller départemental

UN BUDGET AMBITIEUX ET EXEMPLAIRE

Chères Aureilhanaises,
Chers Aureilhanais,

Le budget 2023 de notre Ville a été adopté le 28 mars dernier. Avec de plus faibles moyens que des Communes de même taille, l'équipe municipale parvient à maintenir d'année en année un budget ambitieux et exemplaire tout en préservant la bonne santé financière de la Ville. Sachez-le, compte tenu de la hausse des bases de la fiscalité locale votée par le Parlement, nous avons décidé de ne pas modifier le taux communal de la taxe foncière.

Malgré un contexte incertain, notre ambition et notre volonté d'investir pour l'avenir restent intactes. Comme nous nous y sommes engagés, le centre-ville poursuivra sa transformation pour l'adapter aux enjeux de demain. De nouveaux équipements et aménagements de qualité seront réalisés pour offrir davantage de services à la population. De même, nous continuerons à soutenir fortement les associations, facteurs de solidarité et de lien social. Nous avons plaisir à mettre en valeur ces acteurs essentiels de la Cité dans Aureilhan Mag. Ainsi, dans ce numéro, vous retrouverez une association active et dynamique : l'ASCA Football.

Maintenir et défendre le service public

Ce budget 2023, malgré de réelles contraintes, ne réduit ni la quantité, ni la qualité des services aux Aureilhanais, bien au contraire. Vous le constaterez dans la présentation des axes budgétaires, nous développons et consolidons l'offre de services en centre-ville tout en poursuivant une politique ambitieuse d'investissements pour répondre à vos attentes, ... même si ce travail n'est jamais fini, nous le mesurons en toute humilité.

A proximité du Parc des Sports, la salle Multi-Activités contribuera à renforcer l'attractivité de la Ville en proposant aux habitants un nouvel équipement de qualité.

Depuis 3 ans, vous pouvez aussi participer directement au choix de certains investissements à travers le budget participatif, pionnier dans le département dont l'enveloppe est de 100 000 euros par an. Grâce à vous, de

très beaux projets ont déjà vu le jour ou sont en cours de réalisation. Je pense notamment à la future construction du skate-park très attendu par la jeunesse. Découvrez les projets de l'année 2023 et votez dès à présent pour choisir !

En cette période singulière où la construction et le respect du commun ne sont pas évidents, je tiens à saluer l'engagement des élus et des agents des services municipaux qui sont mobilisés au quotidien pour Aureilhan, pour vous, tout simplement.

Bonne lecture à toutes et à tous,

Fidèlement à vous,

Le 3 avril 2023

Vous souhaitez rencontrer un élu pour évoquer un sujet en particulier ? Le Maire et les Maires-Adjoints vous reçoivent en Mairie dans le cadre de leurs permanences hebdomadaires. Pour prendre rendez-vous, contactez l'Accueil de la Mairie au 05 62 38 91 50.



Retour en images sur ces derniers mois à Aureilhan...



Vendredi 13 janvier 2023. Cérémonie des vœux du Maire au Centre Jean Jaurès, en présence de 300 personnes.



Vendredi 20 janvier 2023. Remise du chèque de 8 296,13 € à l'AFM Têlêthon (3^{ème} plus gros chèque de la part des Collectivités territoriales des Hautes-Pyrénées pour cette manifestation de décembre 2022).



Samedi 21 janvier 2023. Après 3 années d'interruption à cause de la crise sanitaire, le goûter des aînés du CCAS a enfin pu être organisé et a rassemblé plus de 200 personnes dans une ambiance festive.



Du 14 au 16 février 2023. « Maif Numérique Ethique Tour » au Centre Jean Jaurès : plus de 450 visiteurs sont venus pendant ces 3 jours.



17 mars 2023. Plus de 550 personnes ont participé à la fête de la Saint-Patrick 2023 au Centre Jean Jaurès, organisée par le Festival Interceltique d'Aureilhan, dans une ambiance joyeuse et conviviale.



Retrouvez les évènements sur Facebook : Mairie d'Aureilhan

Suite de la programmation culturelle de l'ECLA 2022 / 2023 :

Jeudi 13 avril
Séance ciné club



Un été 42

de Robert Mulligan | **20h30**

Vend. 14 avril
Soirée humour



Spectacle et concours

avec Tiffany Boffeli | **20h30**

Merc. 26 avril
Ciné goûter ados
Juno



de Jason Reitman | **15h00**

Sam. 29 avril
Théâtre d'impro



Compagnie Les Improsteurs
| **20h30**

Jeudi 11 mai
Séance ciné club
**Portrait de la jeune fille
en feu**



de Céline Sciamma
| **20h30**

Dim. 14 mai
Chants occitans
Contes chantés en français
par le duo Alisade | **15h30**



Merc. 17 mai le parvis
Magie

scène nationale
Tarbes
Pyrénées
art contemporain
cinéma
spectacle vivant

Jazz Magic

Blizzard Concept

| **19h00 et 21h00**

En extérieur si le
temps le permet

Dim. 4 juin

Chants à l'Eglise Saint-Gérin



Chorale Amabile | **15h30**

Jeudi 8 juin
Séance ciné club
Green Book



de Peter Farelly | **20h30**

Dim. 18 juin
Atelier Théâtre



Compagnie La Mandragore | **15h30**

Jeudi 6 juillet
Séance ciné club
Madre



de Rodrigo Sorogoyen | **20h30**

7, 8 et 9 juillet
Festival Pic
Geek Day

Programme à venir !



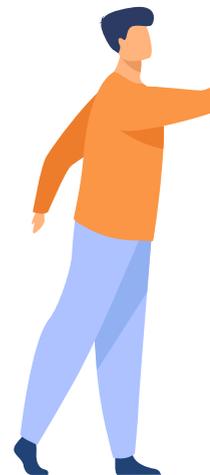
En extérieur
si le temps
le permet

Restez connectés :
www.ecla-aureilhan.fr
www.ville-aureilhan.fr

Zoom sur...le budget de la Ville



Ce budget a été voté à la majorité lors de la séance du Conseil Municipal du mardi 28 mars 2023.



9,4
MILLIONS D'€
Pour une Ville de
8087 habitants au
1^{er} janvier 2022

5,7 millions d'€

POUR LE
FONCTIONNEMENT

3,7 millions d'€

POUR LES
INVESTISSEMENTS

**Avec
100€,
que fait
la Ville ?**

stabilité de la dette



4,27 années

Cet indicateur exprime le nombre théorique d'années qu'il faudrait pour que la Commune rembourse l'intégralité de sa dette. Entre 2014 et 2021, ce ratio a baissé, passant de 5,9 à 4,4 ans. La dette est de 4,27 millions d'euros, c'est 1 million d'euros de moins qu'en 2014.

3 questions à...Christian ZYTYNSKI, Maire-Adjoint en charge des finances



Avec l'inflation, tout augmente. Est-ce que les impôts suivent le même chemin à Aureilhan ?

Malgré le contexte inflationniste et la crise de l'énergie, il n'y aura pas d'augmentation du taux communal de la taxe foncière sur les propriétés bâties à Aureilhan. En revanche, l'impôt va subir une augmentation car l'Etat a décidé d'augmenter en 2023 les bases fiscales de 7,1%.

Ce contexte a-t-il des conséquences sur le budget de la Commune ?

Avec la mise en œuvre du plan de sobriété, nous avons pu contenir les hausses de prix de l'énergie. Nos projections sont prudentes et responsables. Encore une fois, nous gardons la même méthode, celle qui nous permet aujourd'hui d'avoir, à la fois, un taux de l'impôt foncier inférieur au taux moyen des Communes du département et une dette totalement maîtrisée et sécurisée. Nous restons optimistes pour l'avenir.

Côté investissement, comment qualifieriez-vous ce budget 2023 ?

C'est un budget engagé, responsable et ambitieux. Très dynamique aussi avec un

emprunt conséquent de 800 000€ qui permettra de mettre un coup d'accélérateur sur de nombreux chantiers. 2023 verra encore de beaux projets émerger, utiles pour l'ensemble des Aureilhanais. Je pense aux aménagements du centre-ville, à la salle Multi-Activités. Je pense aussi à certaines voiries et trottoirs dont la rénovation est nécessaire. Ces sujets font partie de nos priorités et nous mettons tout en œuvre pour garder le cap que nous nous sommes fixé sur le mandat.

UN PROGRAMME D'INVESTISSEMENT SOUTENU ET CONSTANT



16€
de dépenses d'investissement et d'entretien du patrimoine (travaux bâtiments)



10€
d'opérations structurantes (aménagement urbains, travaux voirie)



5,5€
d'investissements divers (acquisitions, éclairage, cimetière...)



5€
de remboursement du capital de la dette



2,5€
de Budget Participatif

61€

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : UN HAUT NIVEAU DE SERVICE AUX USAGERS



32€
de frais de personnel (salaires, formations, médecine du travail, revalorisations, renforcement des Services Publics)



12€
d'autres charges de gestion, dont 8€ de subventions à des associations et participations diverses (Service Départemental d'Incendie et de Secours, Centre Communal d'Action Sociale, Caisse des Écoles, Centre de santé)



16€
de charges à caractère général : gaz, électricité, eau, entretien, maintenance. Augmentation notable, due à une forte hausse de l'énergie.



1€
d'intérêts de la dette

Energie : ça flambe encore ...



Éclairage public : malgré l'extinction, la facture continue d'augmenter

Depuis le 11 juillet 2022, l'éclairage public est éteint de 23h à 6h du matin pour limiter les dépenses énergétiques de la Ville. Malgré une baisse significative de la consommation d'électricité en 2022 par rapport à 2021, la facture payée en 2022 est néanmoins supérieure à celle de 2021.



* Source : Syndicat Départemental d'Énergie (données à jour au 21/03/2023)

Entre 2021 et 2022, le coût global de l'énergie a explosé sur la Commune :



Électricité
+ 37%



Gaz : chauffage des bâtiments
x 2



Carburant
+ 23%

5 priorités

- 1 Poursuivre la dynamique de développement de la Cité
- 2 Parvenir à un haut niveau d'investissement et réaliser des équipements pour tous (élèves, adhérents des associations, habitants, etc)
- 3 Continuer à proposer des Services Publics efficaces et utiles
- 4 Adapter et moderniser le patrimoine communal
- 5 Garantir, pour l'avenir et dans un contexte incertain, la capacité d'agir de la Ville en maîtrisant les dépenses de fonctionnement et l'endettement

1. Équiper et embellir la Ville

Réhabilitation de l'Espace Culture et Loisirs d'Aureilhan (ECLA) avec l'installation de trappes de désenfumage protégées par des pyramides pour davantage de sécurité, et différentes mises aux normes du bâtiment. Un investissement réparti sur 2 ans et co-financé par la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées.

Coût : 689 000 €

En savoir plus p.10.



Ouverture d'une salle Multi-Activités à proximité du Parc des Sports de l'Adour

Ce nouveau bâtiment remplacera l'ancienne salle « Bords Adour » et sera mis à disposition des Aureilhanais. Des panneaux solaires seront installés par le Syndicat Départemental d'Energie.

Coût : 777 000 €

(répartis sur les années 2022 et 2023)

En savoir plus p.10.



Travaux au restaurant scolaire

Acquisition d'une sauteuse dotée de meilleures performances énergétiques que l'ancienne, grâce à une cuisson rapide et plus sécurisée (20 320 €), amélioration des fourneaux et circuits de gaz, et réalisation d'une étude de l'équipement existant.

Coût : 52 000 €



Rénovation de voiries

Exemple : intervention au quartier des Castors (reprise du revêtement de la voirie et gestion des eaux pluviales) pour 128 000 €. Au printemps 2023, le revêtement des allées des Charmes et du Bergons sera amélioré, suite à l'intervention sur le réseau d'assainissement de la Communauté d'Agglomération Tarbes - Lourdes - Pyrénées. D'autres travaux de voirie sont également prévus.

Coût : 428 000 €



Remplacement des fenêtres des couloirs aux écoles Lamartine A et B.

Rénovation thermique avec remplacement des menuiseries extérieures des couloirs. Travaux prévus à l'été 2023.

Coût : 72 000 €

Étude et travaux (subvention de l'Etat sollicitée).



Démolition de la maison située à l'angle de l'avenue de la Chartreuse et de la rue Voltaire.

Objectif : permettre une meilleure visibilité aux abords du carrefour, pour mieux le sécuriser.

Coût : 40 000 €

2. Études d'aménagement

Centre-ville : Place de l'Eglise

Des études sont en cours pour aménager le centre-ville (coût évalué à 32 500 €). Travaux estimés à 700 000 € (première tranche).

En savoir + p.14 et 15

Embellissement d'espaces verts

Une étude d'embellissement du cadre de vie concernant plusieurs espaces verts sera également menée en 2023.

Des priorités ont été établies ; ainsi, des travaux devraient être entrepris à la Place du Courlis, au sud du quartier des Castors, par exemple, en 2024.

Des aménagements d'autres espaces urbains ou verts seront étudiés cette année : la rue Gambetta, l'avenue du Bois, le lotissement La Clairière, l'intersection rue Victor Hugo/ avenue Jean-Jaurès, l'espace au sud de l'école Lamartine A (en bordure de l'avenue Jean Jaurès), et l'espace situé devant la Résidence du Centre, à la Place François Mitterrand.



Place du Courlis.

3. Conserver un cadre de vie agréable

- **Achats de matériels** : tondeuse, véhicule léger, engin de manutention, destinés à l'entretien de la Ville et des espaces verts. **Coût : 111 000 €**

- **Budget participatif**. Coût : 100 000 €

BUDGET PARTICIPATIF

- **Acquisitions foncières** diverses. **Coût : 30 000 €**

- **Éclairage du stade des « Pompons Verts »**. Installation de 4 mâts d'éclairage pour optimiser l'utilisation du stade. **Coût : 60 000 € (45 000 € à la charge de la Commune)**

- **Voie pour les mobilités actives (piétons et vélos) et parking aménagé Cité Roussel**, entre les rues du 8 Mai et du 11 Novembre au printemps 2023. **Coût : 35 900 €**

Salle Multi-Activités : les travaux s'achèvent

27 février 2023. Visite de chantier de la salle Multi-Activités avec Anna MÉCA, Maire-Adjointe à la Vie Associative (à droite) et Christelle MAZOUAT, Directrice des Services Techniques de la Ville (à gauche).



La salle Multi-Activités, qui disposera de deux salles indépendantes en mesure de ne faire qu'une, pourra accueillir un ou deux événements à la fois et jusqu'à 150 personnes. Un peu de patience, elle sera bientôt disponible à la location pour les particuliers notamment, et les associations qui le souhaitent...



Avancée des travaux (21 mars 2023).

Ce chantier a débuté au mois de septembre 2022 par le désamiantage et la démolition de l'ancien hangar qui avait été acquis, rue de l'Industrie. Les fondations du bâtiment ont été réalisées au mois de novembre. L'élévation des murs et cloisons, la pose de la charpente, des menuiseries extérieures (baies vitrées et portes), du carrelage, des fenêtres et faux plafonds notamment, ainsi que la préparation des réseaux extérieurs et la mise en place des cloisons intérieures, se sont déroulées en début d'année 2023. Les travaux d'électricité et de plomberie ont également été effectués. Restent à réaliser :

la mise en œuvre des peintures intérieures et des enduits extérieurs, ainsi que la pose du revêtement extérieur et des équipements prévus.

Rappelons-le, la salle Multi-Activités sera modulaire et chacune des deux salles qui la composent sera dotée d'une cuisine. Equipée de 200m² de panneaux solaires installés par le Syndicat Départemental d'Energie 65 (SDE) au mois de mai 2023, elle répondra aux enjeux énergétiques actuels.

L'intervention devrait être achevée avant l'été 2023.

Aureilhan se dote ainsi d'un espace de rencontre fonctionnel et moderne.

Coût : 777 000 € (répartis sur 2022 et 2023)

ECLA : la nouvelle allure de la remarquable bâtisse

Les pyramides ont été installées sur la terrasse de l'Espace Culture et Loisirs d'Aureilhan (ECLA) au début du mois de mars 2023, sécurisant ainsi les trappes de désenfumage. Les verrières et les nouveaux garde-corps donnent à la terrasse un aspect moderne, tout en respectant l'esthétique de ce patrimoine communal. Après les travaux de rénovation des menuiseries, les marches de l'escalier monumental seront rabotées, pour offrir un contraste entre marches et contre-marches grâce à une différenciation visuelle et sensorielle. Des travaux d'électricité, d'isolation des coffres des volets roulants, de menuiserie et de réhabilitation du 2^{ème} étage auront lieu prochainement. Puis, les salles sous la bibliothèque, accueillant l'école de musique, seront équipées d'une ventilation mécanique.



Déménagement

L'école de musique déménagera au 2^{ème} étage lorsque les travaux seront terminés.

De nouveaux stationnements pour les vélos



Un nouvel abri-vélos avec 9 arceaux a été installé au mois de décembre 2022 à la Maison du Temps Libre. Il vient s'ajouter aux deux abris implantés en 2022 devant l'entrée de la Maison Associative et en face du bureau de Poste.

Coût : 8 600 € TTC

Consultation citoyenne

En octobre 2022, les Aureilhanais et personnes travaillant à Aureilhan avaient été sollicités pour définir de nouveaux lieux pouvant accueillir des arceaux vélos dans la Ville. Résultats de la consultation : c'est la Place Florence, au quartier des Castors, qui a été la plus citée. Plusieurs autres propositions ont été déposées et la Municipalité a étudié l'ensemble des suggestions.

La salle Multi-Activités, le stade des « Pompons Verts » et la Place Florence bientôt équipés



1. Salle Multi-activités
2. Place Florence
3. Stade des « Pompons Verts »

D'autres lieux sont actuellement à l'étude pour vérification de leur faisabilité.

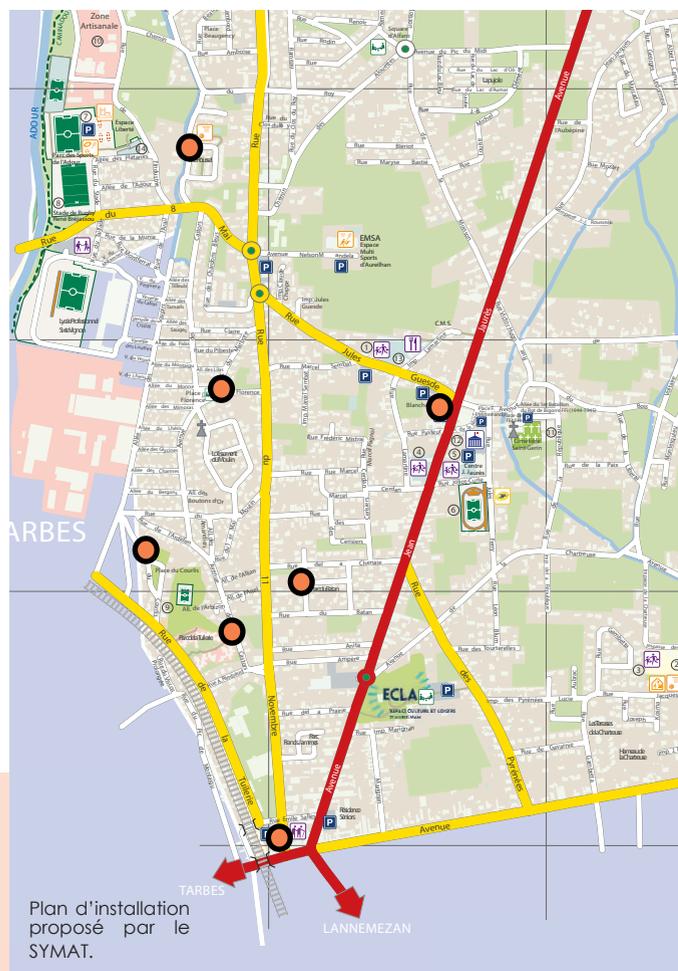
Pour un compostage accessible à tous

À compter du 1^{er} janvier 2024, les collectivités territoriales auront pour obligation de mettre à disposition des ménages ou assimilés une solution de tri des biodéchets (loi du 10 février 2020 contre le gaspillage). Aureilhan sera l'une des Villes pilotes de cette collecte sur le Département, en partenariat avec le Syndicat Mixte de Collecte des Déchets (SYMAT).

Pour quels avantages ? La collecte groupée permettra aux usagers qui n'ont pas de composteur de trier leurs biodéchets et de réduire la quantité d'ordures ménagères.

A partir du mois de juin 2023 (sous condition de bonne réception du matériel), le SYMAT mettra à disposition 7 bacs de compostage pour une durée test de 6 mois. Un bilan sera ensuite établi pour répondre au mieux aux besoins des usagers.

Emplacements des composteurs expérimentaux :



Plan d'installation proposé par le SYMAT.



Tout ce qui est biodégradable se composte :

DANS LA CUISINE marc de café, thé en vrac et sachets, épiluchures de fruits ou légumes (sauf agrumes ou fruits exotiques), légumes abîmés, coquilles d'œuf, cartonnets et papiers...

DANS LE JARDIN plantes, petits branchages, feuilles mortes, fleurs, mauvaises herbes, copeaux de bois...

Budget participatif 2022-2023

A vous de voter !

Aureilhanais de 16 ans et plus, votez pour vos projets préférés jusqu'au 8 mai 2023 inclus.

32 PROJETS ONT ÉTÉ DÉPOSÉS LORS DE CETTE TROISIÈME ÉDITION

Les principales thématiques proposées touchent à l'environnement et au cadre de vie, aux mobilités, à la jeunesse et au sport.



LES 5 PROJETS

- 1 Modernisation du Parcours sportif du bois d'Aureilhan ;
- 2 Création d'aires de jeux et de détente au parc de l'ECLA ;
- 3 Installation d'une aire de jeux aux abords de la Maison du Temps Libre ;
- 4 Installation de croix lumineuses rouges aux carrefours à feu de l'avenue Jean Jaurès ;
- 5 Création d'un « Pumptrack » aux abords de l'EMSA.

Les Aureilhanais de 16 ans et plus votent pour les projets retenus, conformes au règlement. Ces votes sont collectés et traités en Mairie (une urne et des bulletins sont mis à la disposition du public). Il est possible de voter en ligne sur le site

aureilhan-participatif.ville-aureilhan.fr

Votez jusqu'au lundi

BUDGET PARTICIPATIF

3^{ème} édition

' Vous décidez.
Nous réalisons. '

Nouveau :
cette année, vous pouvez voter pour 2 projets de votre choix.

Les résultats seront dévoilés le 10 mai 2023.
Réalisation(s) prévue(s) dès que possible.

En cas de doute, n'hésitez pas à consulter
le règlement disponible en Mairie et sur le site :
aureilhan-participatif.ville-aureilhan.fr
Une question ? Posez-la sur :
budget.participatif@ville-aureilhan.fr

2021-2022 :
2^{ème} édition

© Plan 3D : Dsr Bike N Snow Schneestern.

1 Projet phare de la deuxième édition, la réalisation du skatepark à l'Espace Multi-Sports d'Aureilhan (EMSA) a pris du retard suite à des aléas techniques. Vous pourrez profiter de ce complexe sportif conçu pour les niveaux débutant et intermédiaire à l'automne 2023.
Coût : 131 000 €, des subventions permettant de diminuer le coût réel ont été sollicitées par la Commune.

2 L'installation des paniers de basket à l'EMSA, côté Nord-Est, est en cours. Vous pourrez très prochainement profiter, en utilisation libre, de ces 2 panneaux de basket 3x3 (qui se jouent en demi-terrain). Coût : 6 000 €

3 Le passage piétons au 136 avenue Jean Jaurès a été réalisé durant l'automne 2022. Coût : 3 500 €

8 mai 2023

Scannez le
QR Code





Le « cœur historique » du village va continuer à se transformer

En 2020, la Municipalité s'est engagée à poursuivre la modernisation du centre-ville. En parallèle au développement des services publics autour de la Place François Mitterrand, des études ont été menées en 2022 pour penser les usages et fonctions des espaces autour de la Place de l'Église.

Etat des lieux

Aujourd'hui, la Place de l'Église et ses abords servent principalement au stationnement des véhicules. Ces places de parking de proximité sont, en effet, utilisées pour accéder aux salles communales, au cimetière, à l'Église. A ces espaces de stockage peu valorisés, s'ajoute un paysage urbain vieilli. Cette place historique de la Ville, où se trouvaient l'ancienne Mairie et l'école du village au début du 20^{ème} siècle, possède pourtant des atouts. Lieu de mémoire, de fête et de rassemblements divers, elle va être réaménagée pour s'adapter aux usages actuels et aux enjeux futurs.

Pour cela, **3 séquences sont identifiées** (voir plan ci-contre) :

1

La Place de l'Église

Le parvis sera requalifié, les fonctions des espaces mieux délimités et l'accessibilité traitée. Il s'agira de faire évoluer cet espace urbain important dans la vie de la Cité pour y accueillir aussi plus facilement des événements festifs par exemple.

2

Un espace de verdure et de fraîcheur

Avec le changement climatique, les étés seront à l'avenir plus chauds. C'est pourquoi l'étude a également questionné la place de la nature en ville. Ici, un îlot de fraîcheur pourrait donc être utilement imaginé, faisant de ce lieu un espace de rencontre agréable et convivial toute l'année, redonnant également une place à l'eau.

3

Le stationnement

Pour une desserte efficace des bâtiments et des services, le stationnement reste nécessaire. Les réflexions et les études se poursuivent pour définir sa place au sein du nouveau paysage urbain.

**2022-2023 : Etudes, travaux
préalables et marchés publics**

2024 : Début des travaux

Coût : 700 000 €

(estimation de la 1^{ère} phase des travaux)

Séquence 1 :
Place de l'église
et des associa-
tions, parvis
ouvert devant les
équipements

Séquence 2 :
Petit jardin
planté (bancs,
pique-
nique...)

Séquence 3 :
- Stationnement
(maintien de la
végétation en place)
- Dimensionnement à
étudier.

av. du Bois

av. du Bois

allée du 1^{er} Bataillon du Régiment de Bigorre

1

place de
l'Eglise

2

3

salles
asso.

Services

Entretien avec Emmanuel ALONSO, 1^{er} Maire-Adjoint en charge du développement durable, de la prospective, de l'urbanisme et des travaux.

UN DÉFI
PASSIONNANT
POUR L'AVENIR
D'AUREILHAN

Pourquoi souhaitez-vous transformer cette place ?

Ces dernières années, nous avons travaillé le développement des services autour de la Mairie, avec le Centre de Santé, France Services, le Poste de Police Municipale, l'acquisition de l'ancienne brasserie « Le Central ». Avec ce projet urbain autour de l'Église et de ces espaces, nous souhaitons traiter plusieurs sujets importants étroitement liés : la place de la nature en ville, la gestion des déplacements pour apaiser la circulation, le développement de la convivialité et des rencontres tout en veillant à la tranquillité des lieux.

Quels sont les objectifs de cette transformation ?

L'idée est de proposer une évolution de cet endroit en cœur de Cité, en conservant les mêmes enjeux en terme d'équilibre, évolution qui devra être partagée avec les riverains et les habitants. Il s'agira d'optimiser les déplacements, en préservant les possibilités de stationnement en lien avec le développement des services publics ou des commerces du centre-ville.

D'autres travaux seront donc envisagés ?

Nous n'en sommes qu'à la première étape d'un projet plus vaste. L'enjeu principal consiste à relier, avec cohérence et harmonie, les différents pôles de centralité de la Ville, avec les services et des lieux de rencontre. Une sorte de « couture urbaine » si l'on peut dire. La requalification des espaces du centre-ville, une des priorités de l'équipe, débutera dans ce mandat. Le cap est fixé et nous avançons pour réussir ce défi passionnant pour l'avenir de la Ville.

Deux nouveaux Services Publics inaugurés

En 2022, un Espace France Services et un Poste de Police Municipale ont ouvert leurs portes à Aureilhan.

Ces lieux ont été inaugurés jeudi 5 janvier 2023 en présence du Préfet des Hautes-Pyrénées, Jean SALOMON, des Sénatrices Maryse CARRÈRE et Viviane ARTIGALAS, de Jean-Louis CAZAUBON, Vice-Président de la Région Occitanie / Pyrénées - Méditerranée et du Maire, Yannick BOUBÉE, représentant le Président du Département.

La cérémonie d'inauguration a débuté par la coupe du ruban devant l'Espace France Services, suivie de la visite du local. Ce fut l'occasion d'échanger avec les agents sur les retours très positifs des usagers et sur les enjeux à venir.

L'Espace France Services



Le saviez-vous ?
3100 demandes ont été traitées en 2022.

Coût :
226 000 € TTC

Subventionné par l'Etat à hauteur de 95 000 €

Avec le concours de ses 14 partenaires, France Services d'Aureilhan propose une aide, un soutien pour effectuer, par exemple une prise de contact avec la Préfecture, une demande de simulation de points de retraite ou de retraite, une pré-demande de passeport, de carte d'identité ou de permis de séjour... et bien plus encore.

Un local de 90m²

Depuis le 30 août 2022, l'Espace France Services occupe l'un des locaux de l'ancienne brasserie « Le Central », rachetée par la Commune en 2021, au 3 Place François Mitterrand.

Horaires d'ouverture :

- Lundi, mercredi et vendredi de 08h30 à 12h
 - Mardi et jeudi de 08h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- (prenez rendez-vous au 05 62 32 60 40).

Les partenaires :



Le Poste de Police Municipale



Coût : 50 000 € TTC

Une subvention est en cours de traitement par la Région Occitanie.

5 janvier 2023. Coupe du ruban devant le Poste de Police Municipale.

De gauche à droite : Brigitte BAGES, Conseillère Municipale Déléguée, Jean-Louis CAZAUBON, Vice-Président de la Région Occitanie / Pyrénées - Méditerranée, Emmanuel ALONSO, 1^{er} Maire-Adjoint, Viviane ARTIGALAS, Sénatrice des Hautes-Pyrénées, Laurent SINDIC, Directeur Départemental de la Sécurité Publique et Chef de la Circonscription de Tarbes, Yannick BOUBÉE, Maire, Jean SALOMON, Préfet des Hautes-Pyrénées, Maryse CARRÈRE, Sénatrice des Hautes-Pyrénées, Frédérique BELLARDI, Maire-Adjointe et les trois policiers municipaux à l'arrière-plan.

Horaires d'ouverture au public :

- le lundi de 9h30 à 11h30
- le jeudi de 14h00 à 16h00

Depuis le début du mois de septembre 2022, la Police Municipale accueille le public dans ses nouveaux locaux, situés au 2 avenue du Bois. Elle propose aux habitants deux permanences hebdomadaires. Les demandes concernent majoritairement la tranquillité publique, des renseignements divers et les objets perdus.

Le Saviez-vous ?
296 arrêts de
Police ont été
pris en 2022.

Voici donc deux belles réalisations au service des Aureilhanais. Et quoi de plus naturel que de remettre le service public au centre du village. Ces services sont une force, un atout pour notre Commune. Ils s'inscrivent dans une stratégie de redynamisation du centre-ville, dessinée lors du précédent mandat.

Extrait du discours du Maire,
Yannick BOUBÉE.



Incivilités au Bois d'Aureilhan : la Mairie renforce ses actions

Le Bois d'Aureilhan, havre de paix, espace naturel partagé et protégé, peut voir sa tranquillité troublée par les comportements inciviques de certaines personnes. Des études d'aménagement vont être réalisées pour remédier aux problèmes rencontrés.

Puisque des véhicules à moteur continuent de circuler dans le Bois, l'équipe municipale a fait le choix de limiter son accès. Ainsi, des panneaux d'interdiction et des barrières seront positionnés aux entrées des chemins « piétons » au mois d'avril 2023.

Cette action menée par les Services Techniques est coordonnée avec l'Office National des Forêts (ONF), ainsi qu'avec les Polices Nationale et Municipale.

RAPPEL

Les dégâts causés par les véhicules à moteur :



- **Pollution de l'air et atteinte écologique** : outre les gaz d'échappement et leurs nuisances olfactives, le passage de véhicules motorisés entraîne des dommages pour les sols, la végétation et les habitats naturels ;



- **Nuisances sonores** : le bruit des véhicules constitue une gêne majeure pour la faune mais aussi pour les autres usagers de ce lieu.

ARRÊTÉS DE POLICE MUNICIPALE

Depuis janvier 2018, la circulation des véhicules à moteur est interdite de manière permanente sur l'ensemble du site du Bois communal d'Aureilhan (par arrêté de police n°2018-01).

En mars 2022, un nouvel arrêté de police (n°2022-345) vient compléter les éléments du précédent, interdisant la circulation des véhicules à moteur de manière permanente sur l'ensemble des circuits du Trait Vert à Aureilhan.



« Le Bois d'Aureilhan est un lieu très convivial, encore plus avec les amé-

ngements réalisés en 2022. Dans le Bois, chacune et chacun peut se promener tranquillement en famille, ou bien pratiquer une activité sportive sur le Trait Vert. Pour continuer à en profiter sereinement, respectons cet endroit. »

Daniel LARRÉGOLA, Maire-Adjoint à l'environnement, à la forêt, à l'espace rural et à la propreté de l'espace public.



Journée portes ouvertes

dans les écoles et au restaurant scolaire
samedi 13 mai 2023
de 10h à 12h

Inscriptions scolaires

Les **inscriptions scolaires** pour l'année 2023/2024 sont en cours.

Sont concernés :

- les élèves qui s'inscrivent pour la première fois à l'école ;
- les élèves de Grande Section de maternelle qui passent au Cours Préparatoire (CP) ;
- les nouveaux arrivants sur la Commune d'Aureilhan.

Dossier à déposer en Mairie dans les meilleurs délais.

Inscriptions périscolaires

A partir du 15 mai 2023, vous pourrez également **inscrire**, si vous le souhaitez, votre enfant aux **services périscolaires**.

Il pourra ainsi se rendre :

- au restaurant scolaire ;
- à la garderie pour les élèves des écoles maternelles ;
- à l'Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole (ALAE) pour les élèves des écoles élémentaires.

Date de remise des dossiers en Mairie : au plus tard le 23 juin 2023.

Nouveau !

RESTAURANT SCOLAIRE

Réservation et annulation obligatoires

A COMPTER DE LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2023



MON ENFANT MANGE AU RESTAURANT SCOLAIRE, JE RÉSERVE ET J'ANNULE SES REPAS



Comment ?

SUR LE PORTAIL CITOYEN (ESPACE FAMILLE)

Le lundi avant 12h00

pour la semaine suivante



Une question ? Une difficulté ? Merci de joindre le Service Affaires Scolaires et Périscolaires scolaire.periscolaire@ville-aureilhan.fr
05 62 38 91 51



Réservation pour la semaine de la rentrée de septembre 2023 : à compter du 16 août et jusqu'au 28 août à 12h00.



Tout repas non annulé dans les délais impartis sera facturé au tarif en vigueur (sauf cas particulier mentionné dans le règlement intérieur et sous réserve de présentation d'un justificatif).

Zoom sur... l'association ASCA Football

L'ASCA Football va fêter ses 50 ans en 2023. En 1973, les pionniers, Pierre Soupène et Max Jardiller, ont créé ce club et permis la pratique du football dans la Commune. Au milieu des années 80, un groupe de dirigeants (Jacky Mur, Marcel Merle, Richard Malaval récemment disparu, et bien d'autres) ont développé le club. Pendant des années, l'ASCA a été une place forte du football bigourdan. La période COVID a fortement ralenti l'activité de l'association, tant chez les jeunes que chez les

seniors. Mais depuis septembre 2021, l'école de football reprend son essor et compte désormais une centaine de licenciés, qui pourront bénéficier rapidement d'équipements neufs au stade des « Pompons Verts ». Si l'équipe fanion seniors connaît actuellement une période difficile en termes de résultats sportifs, l'ASCA Football, aujourd'hui présidée par Rui Leite, compte tout de même 3 équipes engagées dans cette catégorie.

233 adhérents

100 enfants à l'école de Football (5/6 ans -U6- à 12/13 ans -U13)

20 adolescents de 14/15 ans en U15

77 Séniors (+18 ans) répartis en 3 équipes



PORTRAIT CHINOIS

« L'ASCA Football, un club familial qui se veut ambitieux et formateur. »

Jean-Christophe Mur, ancien joueur du club et ancien entraîneur de l'équipe fanion, Dirigeant et Educateur à l'école de football.

Si l'ASCA Football était :

- **Un végétal ?** Le roseau, car malgré les bourrasques, il plie mais ne rompt pas.

- **Une couleur ?** Deux couleurs plus précisément. Forcément l'orange et le bleu, couleurs assez atypiques dans le football, qui se mélangent bien et que l'on ne voit pas ailleurs.

- **Un credo ?** Mouille le maillot, donne-toi à fond pour défendre les couleurs d'un club pas comme les autres.



Les dates à retenir en 2023

- **Mai et juin** : nombreuses opérations « portes ouvertes » organisées afin de faire découvrir le football aux jeunes Aureilhanais et Aureilhanaises, qui pourront alors jouer lors de la saison 2023-2024.
- **Juin 2023** : tournoi avec d'anciens joueurs pour le cinquantenaire du club.
- **25 juin 2023** : tournoi de jeunes de l'ASCA Football au stade de l'Adour.

Des objectifs ambitieux

En 2 ans, les effectifs de l'école de football ont plus que triplé sous l'impulsion de son responsable, Benoît Candau. Cette saison, une équipe U15 a également été engagée, sans passer par une entente avec un autre club. L'objectif, pour les années futures, est de maintenir une école de football forte. Pour y parvenir, l'ASCA Football recherche chaque année de nouveaux joueurs et nouvelles joueuses (confirmés ou débutants) pour toutes les catégories de l'école de football, U15, U17 et seniors.

Les entraînements ont lieu du mardi au vendredi à partir de 18h15 au Stade de l'Adour, au Stade Jules Ferry et bientôt, au Stade des « Pompons Verts ».

Si vous aimez le football, que vous souhaitez le pratiquer dans un club convivial et sérieux, n'hésitez pas à contacter l'association :

Rui Leite : 06 73 07 73 76 / leite.rui@orange.fr
Benoît Candau : 06 75 71 84 78 / candau.benoit@gmail.com
Jean-Christophe Mur : 06 26 60 20 98 / jeanchristophe.mur@sfr.fr

Site internet : asca-foot.footeo.com
Facebook : ASC Aureilhan Football



La force d'un club de football est la jeunesse. L'ASCA a donc décidé d'organiser des stages pendant les vacances, des sorties cinéma et des activités pour Halloween et Noël.



Création d'une équipe féminine : l'ASCA recrute !

Le club a pour ambition de créer une équipe féminine. Pour la saison 2023-2024, les inscriptions seront ouvertes à partir du mois de juin 2023.

LA CAVALCADE A 100 ANS

Aureilhan ne manque pas de patrimoine, à tous les niveaux, y compris immatériel : la Cavalcade en fait partie. Eh oui, notre bonne vieille Cavalcade appartient à notre paysage patrimonial et elle souffle cette année ses 100 bougies. Rien que ça. Sans compter qu'elle est la seule du département et sa renommée va bien plus loin que les frontières de la Bigorre. Il fut un temps où Vic et Bagnères avaient aussi une cavalcade, mais de bien moindre ampleur. Au départ, dès 1888, il y avait la Société Chorale d'Aureilhan, une des plus anciennes associations du département.

Là où tout a commencé

Pour la Cavalcade, tout a commencé un soir de Mardi-Gras, en février 1923, au café Balech situé sur l'avenue Jean-Jaurès : les jeunes gens d'Aureilhan avaient l'habitude de fêter Carnaval, avec force charcutailles bien arrosées. Ce soir-là, ils décidèrent d'aller pousser la fête à Tarbes et en parlèrent à Célestin Balech, le patron du café, qui, trouvant l'idée excellente, leur prêta une charrette tirée par un cheval et chargée de bouteilles. Quelques décorations sur la charrette, deux ou trois guirlandes, un tapage de tous les diables, des rires, des chansons... Voilà, la Cavalcade était née. L'année suivante, les jeunes Aureilhanais remirent ça, avec un char à bœufs décoré, précédé de bicyclettes fleuries, chevauchées par de très jeunes Pierrots. On connaît la suite de l'épopée.

L'association aujourd'hui

Aujourd'hui en 2023, la Société Chorale et Cavalcade d'Aureilhan compte 45 sociétaires, dont 22 chanteurs. Parmi les bénévoles, 12 « petites mains » pour confectionner les fleurs en papier, 3 soudeurs, 2 menuisiers, les autres étant polyvalents.



Sortie de la Cavalcade en 1930 sur la Route Nationale.

« Pour la première fois cette année, nous aurons un thème, précise Sébastien Azam, le président de la Cavalcade, ce sera Disney qui fête aussi son centenaire. »

Il y avait un seul char en 1923, trois en 1925 puis six en 1927 et dix dans les années 30. Un chiffre qui restera jusqu'à nos jours, sauf pour 2023 avec 11 chars.

Nous disons que la renommée de la Cavalcade dépassait largement les frontières du département : en effet, on vient de loin pour acheter les chars, une fois les festivités passées : Nice, Strasbourg, Hendaye, Mont de Marsan, Nérac, Agen... « Nous vendons environ la moitié de nos chars. » On imagine bien que

ce n'est pas superflu : la dépense en matériel est énorme, 110 000 € en moyenne, en plus des 17 000 heures de travail bénévole chaque année.

L'âme d'Aureilhan

Cette année, outre le thème sur Disney, la Cavalcade fera un retour aux sources, avec un char à bœufs, un char à cheval, des vélos fleuris : « Nous comptons relancer la tradition des vélos fleuris, avec peut-être un concours. » Belle idée. Cette année aussi, sous chapiteau, les sociétaires présenteront une grande exposition qui retracera l'histoire de la Cavalcade.

Cette Cavalcade qui est un peu, beaucoup même, l'âme d'Aureilhan.

L'Association « Les Amis du Patrimoine d'Aureilhan ».

DIA, IL VA PLEUVOIR !

C'est presque devenu un proverbe en Bigorre : « C'est la Cavalcade à Aureilhan ? Dia, alors il va pleuvoir ! »

Les esprits chagrins, et surtout chauvins, vous diront que ce n'est pas vrai. Et pourtant... On a eu beau changer de date, rien n'y a fait : il pleut sur la Cavalcade, c'est presque une marque de fabrique. « A l'époque, dès les années 30, les organisateurs avaient pris une assurance intempéries, souligne Sébastien Azam, et faisaient constater par huissier que la pluie endommageait les chars. J'ai compté : il y a eu 4 sorties par beau temps, peut-être 5... »

Autrement dit, en 100 ans, il a plu 95 fois sur la Cavalcade. Mais ça n'a jamais découragé les cavalcadiers, bien au contraire : ils espèrent évidemment qu'il fera beau cette année et ils y croient dur comme fer...

L'Association « Les Amis du Patrimoine d'Aureilhan ».



LA MAJORITÉ Aureilhan, Unis dans l'Action

PROJET DE REFORME DES RETRAITES : 64 ANS, C'EST NON !

Le 9 mars dernier, notre groupe a exprimé un vœu contre le projet de réforme des retraites dont voici les termes :

« Le système de retraite par répartition, un des fondements du pacte républicain basé sur la solidarité entre les générations et conquête sociale majeure, bénéficie à tous les Français qui y sont profondément attachés.

Le gouvernement a présenté le 10 janvier dernier son projet de réforme des retraites prévoyant le report de l'âge légal de départ en retraite de 62 à 64 ans, avec un allongement accéléré de la durée de cotisation. Au vu du rapport du Conseil d'Orientation des Retraites, cette mesure ne présente pas de caractère d'urgence puisque la viabilité de notre système par répartition n'est pas menacée.

A l'évidence, le projet gouvernemental n'a rien d'une nécessité économique, il s'agit d'une mesure budgétaire, marquée du choix assumé de l'injustice et de la régression sociale.

Ce projet vise avant tout à faire payer à l'ensemble des français

le « quoi qu'il en coûte » alors que d'autres pistes de financement existent pour réformer les retraites : augmenter le taux d'emploi des seniors et/ou majorer les cotisations patronales et/ou faire contribuer les hauts salaires et/ou revenir sur les baisses d'impôts faites aux grandes entreprises. Cette réforme, si elle était mise en œuvre, pénaliserait l'ensemble des travailleurs, et plus particulièrement ceux qui ont commencé à travailler tôt, les plus précaires, dont l'espérance de vie est inférieure au reste de la population, et ceux dont la pénibilité des métiers n'est pas reconnue. Elle aggraverait la situation des seniors qui ne sont plus en emploi avant leur retraite, et renforcerait les inégalités femmes-hommes. En tant qu'employeur avec une responsabilité sociale à l'égard de ses agents municipaux, la Commune d'Aureilhan affirme son opposition à cette réforme injuste et brutale et apporte son soutien à la mobilisation intersyndicale.

Renforcer notre système de retraites nécessite en revanche des mesures de progrès et de partage des richesses. D'autres solutions sont possibles !

Ainsi Monsieur le Maire propose que le Conseil Municipal d'Aureilhan, à l'écoute de l'intersyndicale des salariés, demande le retrait de ce projet de loi.

Il souhaite que l'assemblée délibérante se prononce avec force en faveur d'une réforme juste, durable et efficace des retraites, une réforme négociée avec les partenaires sociaux qui repose sur des efforts partagés, notamment par la mise à contribution des revenus du capital et des actifs financiers, une réforme qui prenne en compte la pénibilité du travail et les carrières longues, une réforme qui réduise les inégalités professionnelles et de revenus entre les hommes et les femmes. »

Ce vœu a été voté par notre majorité, les élus d'opposition s'étant abstenus sur ce sujet.

Christian ZYTYNSKI,
Parti Socialiste

Daniel LARRÉGOLA,
Parti Communiste

Emilie MANESCAU,

Europe Écologie Les Verts

 Suivez nous sur notre page facebook Aureilhan, Unis dans l'Action

L'OPPOSITION Aureilhan Alternance

Lors du Conseil Municipal du 09 mars dernier, nous n'avons pas voté la motion contre la réforme des retraites.

Deux facteurs, non contestés, nous ont motivé : allongement de l'espérance de vie et baisse de la natalité.

La gauche propose la majoration des cotisations patronales, plus de contributions des hauts salaires et retour sur les baisses d'impôts ac-

cordées aux grandes entreprises. Toujours les mêmes recettes qui mettent à genoux l'économie française.

Nos voisins européens ont déjà reculé l'âge de départ à la retraite.

Y a-t-il moins de travaux pénibles en Allemagne (66 ans), y a-t-il moins d'emplois précaires en Italie (67 ans), au Danemark (67 ans) ou chez nos amis Portugais (66 ans) ? La devise de notre république, est

LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE.

Le terme d'égalité est impropre pour les commerçants, artisans et agriculteurs qui n'ont pas la possibilité, au travers de régimes dits spéciaux, de partir à 60 ans ou même à 55 ans !

Cependant si cette réforme nous paraît nécessaire, nous ne cautionnons pas la méthode brutale employée par le gouvernement.

André BOYRIE,
Myriam LAGARDE,
Jean CORNET.

PROPRIÉTAIRES : NOUVELLE OBLIGATION DÉCLARATIVE



Avant le 30 juin 2023, chaque propriétaire de résidence principale, de résidence secondaire ou d'un bien locatif doit indiquer quelles sont les personnes qui habitent dans son ou ses logements, via « **Gérer mes biens immobiliers** » sur le site impots.gouv.fr.

La taxe d'habitation est supprimée pour toutes les résidences principales et tous les contribuables mais elle reste applicable pour les résidences secondaires.

Si vous rencontrez des difficultés pour faire cette déclaration, vous pouvez vous rendre :

- à l'Espace France Services, 3 Place François Mitterrand, où une permanence spécifique avec 2 agents de la DDFIP* est prévue le mardi 20 juin 2023 de 14h à 17h (prise de rendez-vous obligatoire auprès de France Services au 05 62 32 60 40),

- ou à la Direction des Finances Publiques de Tarbes.

*Direction Départementale des Finances Publiques

CENTRE DE SANTÉ

TRAVAUX



Pour garantir une meilleure confidentialité lors des contacts avec les patients, le Centre de Santé Municipal sera en travaux cet été. Tout sera mis en place pour ne pas perturber le fonctionnement et l'accueil des patients.

Objectif : permettre aux patients d'être accueillis par les secrétaires du Centre dans un cadre plus discret et délimité, et répondre ainsi aux attentes exprimées par la patientèle.

État Civil

NOUVEAU : PRISE DE RENDEZ-VOUS EN LIGNE POUR LES TITRES SÉCURISÉS



La Commune propose un nouveau service de prise de rendez-vous en ligne rapide, facile et pratique.

Avec ce nouvel outil, les usagers recevront un rappel automatique par sms deux jours avant leur rendez-vous... pour ne plus oublier leur convocation !

La prise de rendez-vous pour le dépôt et le retrait des titres sécurisés (Carte Nationale d'Identité ou Passport) peut désormais s'effectuer en ligne, directement sur le site de la Commune : www.ville-aureilhan.fr > Démarches > Etat Civil. Vous pouvez également prendre rendez-vous par téléphone ou en vous rendant à l'Accueil de la Mairie.

Démocratie locale

LE CONSEIL MUNICIPAL A DÉCIDÉ

LE 9 MARS 2023

- De débattre des Orientations Budgétaires ;
- D'accorder une aide financière de 1 000 € au titre de la solidarité avec les victimes du tremblement de terre en Syrie et en Turquie ;
- De voter un vœu contre le projet de réforme des retraites.

LE 28 MARS 2023

- De voter les taux des taxes foncières locales 2023 ;
- De voter le budget communal 2023 et les budgets annexes (résidence Blanche Odin, Centre de Santé) ;
- De renouveler la convention de partenariat avec l'Amicale Sportive et Culturelle d'Aureilhan (ASCA) pour le versement de la subvention communale ;
- De réviser la participation des Communes de résidence aux frais de fonctionnement des écoles pour l'année scolaire 2023 / 2024 ;
- De voter les tarifs du restaurant scolaire et de la garderie pour l'année scolaire 2023 / 2024 ;
- De signer un avenant à la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens avec la Maison des Jeunes et de la Culture d'Aureilhan et la Fédération Régionale des Jeunes et de la Culture Occitanie Pyrénées.



BON A SAVOIR

Les réunions du Conseil Municipal sont diffusées en direct sur la page facebook officielle de la Mairie.

Pour connaître leur date, consultez régulièrement les agendas de la page Facebook ou le site internet de la Ville.



Retrouvez toutes les décisions du Conseil Municipal sur le site : ville-aureilhan.fr > dans « Mairie » > rubrique « comptes-rendus »

ECLA

ESPACE CULTURE ET LOISIRS
D'AUREILHAN



Humour
Magie
Cinéma
Théâtre
Concert

VOUS ALLEZ VOUS ECLATER!

SUITE DE LA PROGRAMMATION CULTURELLE
JUSQU'AU 9 JUILLET 2023

